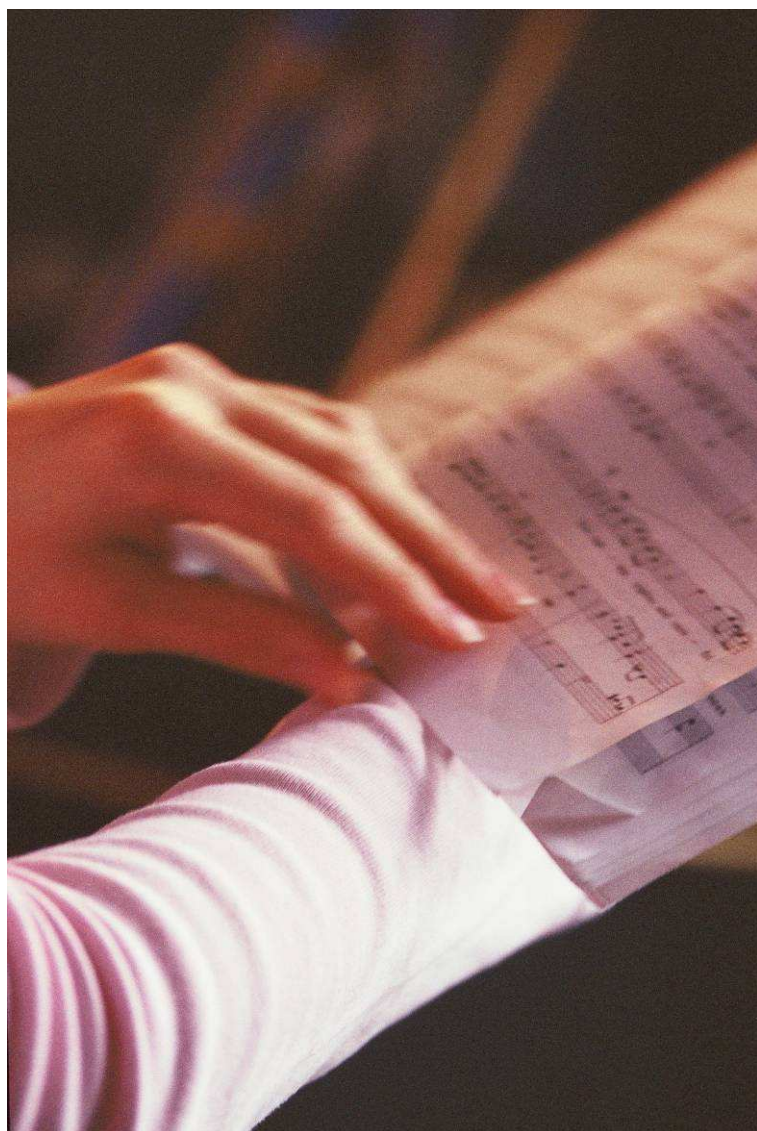




royaumont

Collection musicale François Lang
Au cœur de la Fondation Royaumont



Sommaire

Une bibliothèque exceptionnelle.....	3
Des ouvrages rassemblés par François Lang.....	3
Un ensemble unique de manuscrits et imprimés	3
L'histoire d'une famille, d'un lieu et d'un projet.....	3
Une urgence absolue	5
Conserver en France un patrimoine d'intérêt européen.....	5
Préserver l'intégrité d'une collection	5
La maintenir à Royaumont.....	6
Une dynamique originale et novatrice de développement durable	7
Préserver un patrimoine et le transmettre aux générations futures.....	7
Enrichir la réflexion sur le support et la mémoire	8
Un fonds unique pour un projet inédit.....	9
Offrir une seconde naissance à la collection	9
Concevoir une nouvelle approche de la musique.....	11
Donner un large accès à la bibliothèque	13
Un rayonnement démultiplié	14
Élargir le cercle des partenaires et accueillir des initiatives extérieures.....	14
Développer de nouveaux projets plus ambitieux	14
Toucher le grand public	16
Annexes	17
Quelques-unes des plus belles pièces de la collection.....	17

Photos couleur © Michel Chassat : pages 1, 4, 5, 8, 9, 10, 11, 14, 15

Photos noir et blanc, DR : pages 3, 4, 5, 6, 7, 8, 11, 12, 13, 16, 17

Une bibliothèque exceptionnelle

Des ouvrages rassemblés par François Lang

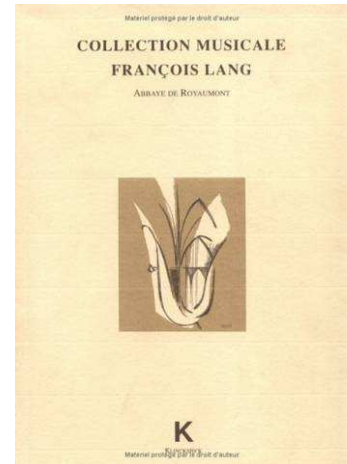
La collection musicale « François-Lang » est la dernière grande collection musicale privée, parmi celles qui ont été constituées en France avant la dernière guerre.

Elle a été réunie par le pianiste François-Lang (1908-1944), qui a acquis en dix ans (entre 1931 et 1941) une collection de 1 300 titres, manuscrits et imprimés allant du XVIe au XXe siècle.

Un ensemble unique de manuscrits et imprimés

Cette collection comporte :

- des manuscrits musicaux de Weber, Liszt, Fauré, Debussy
- des lettres autographes de Berlioz, ... ,
- des premières éditions d'opéras français des XVIIème et XVIIIème siècles ou de Schubert et Schumann, entre autres.
- des partitions annotées par leurs auteurs, Berlioz ou Debussy, dont la partition de « Pelléas et Mélisande » corrigée pendant les répétitions de l'ouvrage avant sa création.
- des traités dont le Dictionnaire de Sébastien de Brossard (1708), les écrits de Léopold Mozart sur l'interprétation du violon (1770-1800), ...



La bibliothèque musicale « François-Lang » a fait l'objet d'un catalogage, effectué par le musicologue Denis Herlin et édité en 1993 chez Klincksieck. Elle a été conservée dans son intégrité jusqu'à ce jour. La richesse de cette collection et la cohérence de l'ensemble en font un patrimoine européen unique.

Ce fonds précieux est complété par une riche bibliothèque de travail.

L'histoire d'une famille, d'un lieu et d'un projet

• François Lang, une figure centrale dans l'histoire de Royaumont



Pianiste de talent, François Lang avait une passion : collectionner les éditions et manuscrits originaux. Frère d'Isabel Goüin, il joua un rôle primordial dans la mise en place à Royaumont d'une activité musicale publique, qui marqua la renaissance de ce monument historique au XXème siècle et détermina la vocation de ce qui allait devenir le premier Centre Culturel de Rencontre. C'est François Lang qui fit installer dès 1936 un orgue Cavallé-Coll dans l'ancien réfectoire et qui participa en tant qu'organiste au premier concert public organisé à l'abbaye le 27 juin 1936.

Arrêté par la Gestapo en 1943, il est déporté à Auschwitz où il meurt en janvier 1944. De 1943 jusqu'à la fin de la guerre, sa bibliothèque musicale a été cachée par l'une de ses amies, la célèbre cantatrice Ninon Vallin. Cette tragédie a profondément marqué l'histoire de la Fondation et donne à la Bibliothèque une force symbolique qui met ce « devoir de mémoire » au cœur du projet de Royaumont.

• L'architecture du salon de musique



Après la guerre, la collection de François Lang est installée par sa sœur Isabel et son beau-frère Henry Gouïn dans l'une des plus belles salles de l'abbaye de Royaumont, qu'elle n'a pas quittée jusqu'à ce jour : d'une surface de 245m², cette salle voûtée, implantée au-dessus des anciennes cuisines et dont on peut penser qu'elle servit de scriptorium au Moyen-âge, accueille non seulement l'ensemble du fonds, mais grâce à sa surface généreuse, permet aussi d'y tenir salon ou d'y organiser des concerts de musique de chambre, étant dotée de deux pianos à queue.

Cette bibliothèque musicale, outre l'exceptionnelle richesse de son fonds, s'inscrit donc dans un lieu qui la valorise magnifiquement, mais qui est également approprié à sa protection et à sa consultation. C'est une des salles de l'abbaye les plus faciles à sécuriser.

• Les prémices d'une ouverture...

La collection « François-Lang » est demeurée la propriété de la famille Gouïn. Le lieu qu'elle occupe se situe dans la partie de l'abbaye sur laquelle la famille des fondateurs bénéficie d'un droit d'usage. Mais le travail de catalogage, réalisé à l'initiative de la famille des fondateurs, traduit leur volonté de rendre cette collection accessible : ainsi, plusieurs musicologues, chefs d'orchestre, musiciens, sont venus consulter les partitions et les manuscrits qu'elle contient, en particulier le fonds Debussy, notamment pour la nouvelle édition critique de ses œuvres sous la conduite de Denis Herlin.



Néanmoins, ce fonds reste aujourd'hui sous-utilisé.

Une urgence absolue



En mars 2006, les enfants des fondateurs ont manifesté auprès de la Fondation Royaumont leur intention de mettre en vente l'ensemble de cette collection.

La perspective d'un éventuel départ de ce fonds musical ont conduit la Fondation Royaumont à vouloir :

- s'en porter acquéreur
- le conserver dans son intégrité
- le maintenir sur le site de l'abbaye

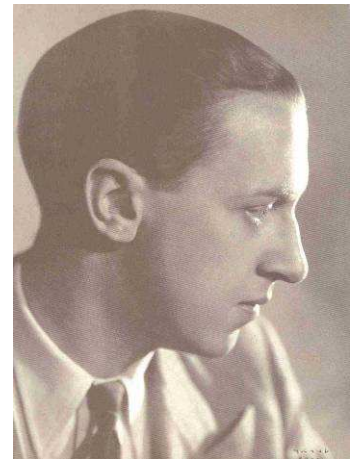
Un comité de réflexion et de pilotage a été constitué, dont la mission était de rechercher en toute indépendance les moyens d'une telle acquisition, en particulier du côté du mécénat d'entreprise. Ce comité réunissait M. Jacques Rigaud, Président d'Admical, qui en assurait également la Présidence, M. Aldo Cardoso, ancien Président- Directeur général d'Arthur Andersen Worldwide et président de la Fondation Royaumont depuis février 2007, M. Jean-Philippe Lachenaud, Trésorier d'Admical, M. Bernard Toublanc, Président du Comité Heny Goüin (club d'entreprises mécènes de la Fondation).

Conserver en France un patrimoine d'intérêt européen

Le risque de voir ces ouvrages quitter l'Europe était évident. Il aurait pourtant été regrettable que cette collection qui contient des œuvres majeures du patrimoine musical français et européen partît, comme d'autres, Outre-Atlantique et ne fût plus aussi accessible aux artistes et chercheurs qui viennent de toute l'Europe à Royaumont.

Préserver l'intégrité d'une collection

Par ailleurs, il était essentiel de préserver l'intégrité de ce fonds. En effet, constituée pièce par pièce selon une logique précise et un projet lisible, une collection quelle qu'elle soit est une œuvre à part entière. Le collectionneur y exprime son goût personnel et celui d'une époque. La collection François Lang, bien articulée autour de certains répertoires (œuvres pour clavier, littérature musicale du début du XIXe siècle, Berlioz et Debussy, mélodie française, opéras français des XVIIe et XVIIIe siècles, ...) présente cette forte cohérence. L'intérêt de ce fonds musical repose donc davantage sur la démarche de François Lang de constituer un ensemble que sur sa volonté de posséder telle ou telle pièce particulièrement précieuse.



Or, même si la famille des propriétaires avait exprimé le souhait de vendre le fonds en un seul lot, rien ne garantissait que les acquéreurs ne fussent tentés de n'en conserver qu'une partie ou de le vendre partition par partition... Préserver l'intégrité de ce fonds unique, c'était donc préserver une œuvre, une histoire et un témoignage.

La maintenir à Royaumont

En maintenant la collection sur le site de l'abbaye, la Fondation entend respecter la volonté et la mémoire de François Lang, qui avait mis toute sa passion à constituer en quelques années cet ensemble unique et dont le souvenir rappelle le rôle éminent qu'il a joué dans le nouveau destin de l'abbaye de Royaumont aux côtés de sa sœur et de son beau-frère.

De plus, en acquérant cette bibliothèque, la Fondation parachève l'œuvre d'un illustre couple de mécènes : Henry et Isabel Goüin lui avaient déjà fait don d'un patrimoine architectural exceptionnel complété par un ensemble mobilier, dont un orgue Cavallé-Coll. Ils lui donnaient ainsi les outils nécessaires à l'accomplissement d'un ambitieux dessein culturel et garantissaient son indépendance et sa liberté d'entreprendre.

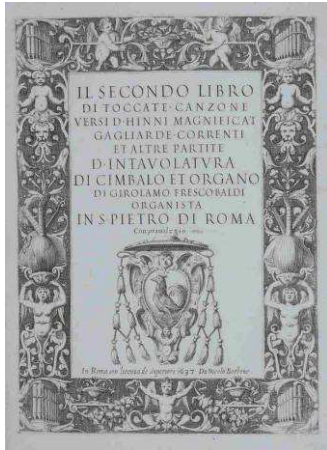


Mais, autant que sa valeur historique, c'est la valeur artistique de cette bibliothèque qui justifie l'objectif de son maintien sur le site de l'abbaye.

Pour définir le projet d'utilisation de cette bibliothèque musicale une fois acquise par la Fondation, les modalités de son fonctionnement et préciser les besoins en espaces, un petit comité artistique, à caractère consultatif a été constitué. Son rôle est d'enrichir les réflexions de l'équipe musicale de la Fondation. Ce comité est composé de Michaël Levinas, compositeur et pianiste, Vincent Dumestre, Directeur du Poème Harmonique, Gérard Lesne, Directeur de l'ensemble Il Seminario Musicale, Dinko Fabris, musicologue (Université de Bari, Italie), Jean Duron, Directeur de l'atelier d'étude du Centre de Musique Baroque de Versailles, Joël-Marie Fauquet, directeur de recherche en musicologie, spécialiste du XIXe siècle (CNRS), Olivier Corpet, Directeur de l'IMEC (Institut Mémoire de l'Édition Contemporaine) et Denis Herlin, directeur de recherche en musicologie (CNRS).

Une dynamique originale et novatrice de développement durable

Préserver un patrimoine et le transmettre aux générations futures

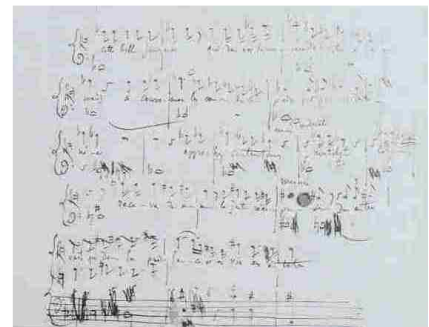


En 1987, le rapport Brundtland qui fonde la définition du développement durable, insiste sur la capacité des générations actuelles à léguer aux générations futures un monde viable et vivable, à leur restituer la plus grande part de ce dont elles ont hérité dans un état à minima équivalent. Avec les menaces importantes pesant sur ce patrimoine – en particulier sur l’environnement, le concept de développement durable a émergé. Il repose sur cette transmission intergénérationnelle.

Les héritages culturels, conceptuels, linguistiques sont issus des processus d’évolution de la civilisation humaine de même que les ressources naturelles et la biodiversité sont le résultat de millions d’années. Chaque perte de biodiversité et de diversité culturelle est irréparable et entraîne avec elle la disparition du résultat de millions d’années d’évolution géologiques, de créations culturelles et de civilisations, de centaines d’années d’organisation sociale des collectivités humaines.

Il s’agit donc de préserver un patrimoine, de le partager dans le temps et dans l’espace et de l’enrichir de nouvelles créations humaines.

Conserver un patrimoine et le préserver est une action déjà largement lisible à Royaumont, d’un pur point de vue architectural. Cette lisibilité est toujours plus difficile s’agissant de la musique qui par nature est immatérielle, à la différence de la peinture, et dont l’appréhension n’est possible que par le biais des interprètes qui la font vivre. En ce sens, l’acquisition du fonds musical François Lang, d’une valeur unique, est non seulement un acte patrimonial fort mais aussi un geste qui rassemble en musique le matériel et l’immatériel autour d’un objet : cette réconciliation laisse entrevoir les multiples façons possibles de vitaliser un tel patrimoine. S’inscrivant en particulier dans le projet de Royaumont qui encourage fondamentalement la création, cette collection sera une source infiniment précieuse de questionnements et d’études pour les compositeurs qui pourront l’enrichir de leurs propres œuvres et ainsi continuer à développer ce patrimoine.



Berlioz, *Les Troyens*, acte III, plan tonal de la Scène des constructeurs

L’acquisition de la collection François Lang entre donc doublement dans la dynamique de développement durable puisque, ce faisant, la Fondation Royaumont entend transmettre aux générations futures un patrimoine hérité et s’inscrire dans une continuité historique de création en leur léguant un patrimoine augmenté.

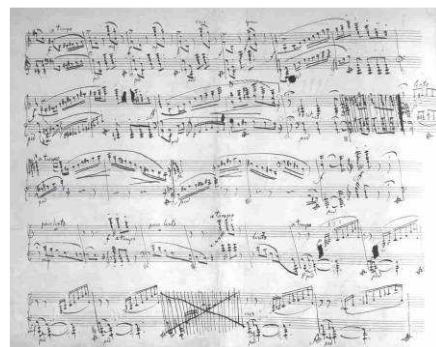
Enrichir la réflexion sur le support et la mémoire



Le lien entre l'histoire et l'écriture d'aujourd'hui pose cette question fondamentale de la transmission au créateur. En effet, les compositeurs sont largement issus de la culture de l'écrit, ils ont foi dans la pérennité de l'écrit et, dans le même temps, la plupart d'entre eux écrit directement sur les logiciels informatiques tout en doutant des supports d'évolution actuels. Cette question du support pose un problème réel concernant la transmission (écrit-on pour la postérité ?), et au-delà des supports, c'est la notation musicale elle-même qui est remise en cause, le signe.

Ces problématiques font écho aux préoccupations contemporaines fondamentales de nos sociétés de l'information dont le fonctionnement repose sur des bases de données informatiques gigantesques et où

l'existence du livre-objet est parfois remise en question... La bibliothèque, par sa présence et par ce qu'elle représente, peut susciter des débats de fond sur ces sujets et permettre des recherches pointues comme peut-être l'étude d'une nouvelle notation musicale informatique, une partition vidéo par exemple, à développer entre compositeurs et informaticiens de l'INA déjà engagés dans ce travail.



Heller, 1^{er} mouvement de la *Troisième sonate*,
manuscrit

Un fonds unique pour un projet inédit

L'acquisition d'un fonds musical précieux est une démarche particulière qui a des résonances différentes si l'acquéreur est collectionneur, musicien, chercheur, bibliothécaire, créateur, chacun ayant sa vision et ses propres besoins, son idéal ... Ainsi le collectionneur privilégiera la *conservation*, le chercheur musicologue la *sauvegarde* et l'*enrichissement* du fonds, l'artiste y trouvera une nouvelle source d'inspiration pour la *diffusion* des œuvres, le créateur y verra un mode de *transmission* faisant écho à son propre travail d'écriture, enfin l'institutionnel élaborera un plan qui vise à *sécuriser* et à *valoriser* l'ensemble.

Cette classification, volontairement schématique, met en lumière les attentes complémentaires que peut susciter l'achat d'une telle collection et indique par là-même son pouvoir fédérateur.

La Fondation Royaumont, par la multiplicité de ses missions artistiques et la diversité de ses acteurs est un lieu qui peut rassembler l'ensemble de ces aspects afin que cette bibliothèque musicale trouve naturellement sa place, à la croisée des parcours artistiques et des préoccupations de chacun.



Offrir une seconde naissance à la collection

François Lang, en constituant sa collection, l'a fait naître une première fois. En l'acquérant et en la revitalisant, la Fondation Royaumont entend lui offrir une seconde naissance et lui donner une vie qu'elle n'a jamais eue...

• Enrichir le fonds existant de documents du même type

La plupart du temps, les bibliothèques publiques ne tiennent pas compte de l'intégrité d'une collection, mais en dispersent la structure en fonction des types d'ouvrages, imprimés ou manuscrits, textes littéraires ou musicaux...

Non seulement la Fondation Royaumont prétend respecter l'intégrité du fonds musical François Lang mais également renforcer la cohérence de l'ensemble : en effet elle réservera chaque année un budget pour continuer à l'enrichir, de préférence avec des manuscrits, autour des axes principaux de la collection (œuvres pour clavier, littérature musicale du début du XIXe siècle, mélodie française, opéras français des XVIIe et XVIIIe siècles, ...).

• Adjoindre à la collection une bibliothèque d'étude

Pour favoriser le travail sur les pièces de la collection et les projets de recherches liées aux spécificités de ce fonds, la Fondation Royaumont mettra en place une bibliothèque d'étude parallèle constituée de livres de références, de dictionnaires spécialisés, de grandes encyclopédies RISM, RILM, MGG, New Grove [CD rom]..., autant d'ouvrages qui permettront de contextualiser l'étude des titres, manuscrits et imprimés qui constituent la collection François Lang.

Pour que cette bibliothèque complémentaire soit pensée dans sa globalité et que sa constitution suive une logique cohérente, un petit comité scientifique, réduit à trois personnes, sera constitué. Sa mission sera de formuler des propositions concernant les contenus et les orientations scientifiques pour guider les achats.

- **Accueillir des dons et des dépôts**

Les lieux capables d'accueillir des dons de collections et des dépôts d'ouvrages, qui en assurent la mise à disposition pour le public tout en garantissant une conservation dans de bonnes conditions sont extrêmement rares en la matière.

La présence du fonds musical François Lang et l'existence d'une bibliothèque d'étude permettront à la Fondation Royaumont de bénéficier, en marge de ses achats, de ces dons et de ces dépôts.

- **Créer une extension dédiée aux œuvres d'aujourd'hui**

La Fondation Royaumont intègre dans ses missions fondamentales le soutien à la création. Or la création peut elle aussi avoir un lien avec cette bibliothèque musicale. En particulier, les œuvres écrites à Royaumont lors des sessions de composition pourraient être déposées au sein d'une extension de la bibliothèque dédiée aux œuvres d'aujourd'hui, ce qui amplifierait et inscrirait la création de Royaumont à Royaumont. Il ne faudra pas négliger dans cette démarche les problèmes de droits inhérents à toute création.



Concevoir une nouvelle approche de la musique

La Fondation Royaumont est une structure unique qui rassemble interprètes, chercheurs, créateurs dans une même idée d'échanges des savoirs et des pratiques, et dans un même lieu. Son expérience et son projet culturel en font beaucoup plus qu'un lieu classique de conservation et de consultation. L'acquisition de la collection musicale François-Lang permet, grâce à l'environnement original qu'offre la Fondation Royaumont, de créer une articulation encore totalement inédite entre musicologie, interprétation et création, entre recherche, formation professionnelle, production et diffusion.

• Lier étude des sources et travail sur l'interprétation

François Lesure, ancien directeur du Département musique de la Bibliothèque Nationale, dans sa préface au catalogue de la collection, souligne qu'« elle a le privilège d'être conservée dans une abbaye du XIII^{ème} siècle, devenue depuis quelques décennies un haut lieu de rencontres culturelles et d'activités musicales. On conçoit quel enrichissement peut procurer à un interprète la familiarité avec des sources originales, la révélation d'un répertoire oublié, la possibilité de comparer le manuscrit du compositeur avec l'édition qui en a été diffusée ou, d'une manière plus générale, la découverte du geste primitif du créateur ».



Ces propos correspondent précisément à ce que défend la Fondation depuis près de 30 ans dans sa démarche à l'égard des œuvres du patrimoine musical :

- remettre en question l'interprétation des œuvres à partir, entre autres, de l'étude des sources
- promouvoir la redécouverte d'œuvres oubliées

L'acquisition de la bibliothèque musicale François-Lang place ce fonds au cœur des programmes musicaux de la Fondation dédiés à l'étude du répertoire. Elle permet d'inventer une sorte de « musicologie pratique » associant d'emblée étude des sources et ateliers d'interprétation. Le cadre de la bibliothèque, où il est possible non seulement d'étudier sur table mais de répéter, s'y prête de surcroît idéalement. Il s'agira d'aborder d'une manière très innovante, et surtout dans des conditions de proximité auxquels les musiciens ont rarement été habitués, l'interprétation de tel ou tel répertoire, s'appuyant également sur les traités que contient la bibliothèque. Ce travail sera fondé sur une fructueuse collaboration entre interprètes et musicologues.



Berlioz, *Les Troyens*, acte III,
esquisse de la Scène des constructeurs

La présence d'éditions témoignant du goût d'époques très différentes et conduisant à des interprétations très variées pourra nourrir une démarche dynamique de contextualisation des projets : à partir d'une édition datée, les artistes travailleront sur d'autres éditions de la même œuvre. Celle-ci sera ainsi étudiée dans sa relation à l'histoire de son interprétation, sans référence à une quelconque notion d'authenticité de telle version par rapport à telle autre, dans une approche plus transversale et moins chronologique.

Passer de la musicologie à la création



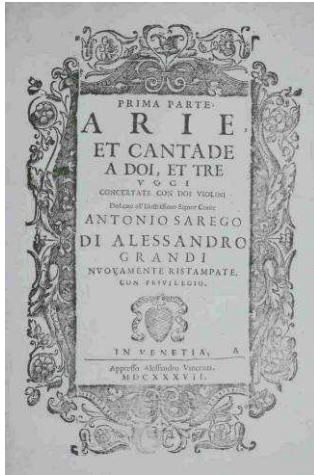
Weber, *Grande polonaise*, manuscrit

Musicologie et création peuvent se rejoindre sur l'étude des traités de composition. Il existe en effet dans la bibliothèque une importante collection de traités et notamment de traités de composition. Or, il y a une pénurie de réflexion sur les traités car il n'existe pas de lieu où l'on débâte sur les documents eux-mêmes ; une idée intéressante serait d'imaginer un « grand atelier » *in progress* rassemblant des mathématiciens, acousticiens, épistémologues, historiens et créateurs autour d'un traité, comme une étape intermédiaire entre recherche fondamentale et recherche appliquée. L'idée qu'une synthèse de séance puisse être mise en ligne est à étudier.

La Villa Médicis accueille des artistes, des créateurs et des musicologues afin qu'ils croisent leurs expériences et échangent sur leurs disciplines. Jérôme Combier, compositeur en résidence à Royaumont, et Théodora Psychoyou, musicologue spécialiste des traités musicaux, s'y sont récemment rencontré... Les associer sur un même sujet autour du fonds de Royaumont est une piste qui semble prometteuse.

Donner un large accès à la bibliothèque

- **Transformer la collection en collection interactive**



La connaissance et l'accès aux collections privées restent souvent dans la limite des réseaux d'initiés, de savants et d'érudits à la recherche de documents précieux ou inédits. S'il est vrai que la préservation d'un fonds demande de grandes précautions, il est essentiel que l'acquisition de cette collection puisse permettre l'élargissement du cercle, par une large diffusion : les réseaux informatiques peuvent répondre à cette préoccupation de manière exemplaire.

En effet, il n'existe pas à notre connaissance de collections privées, de ce type, mises en ligne. Il ne s'agit pas de proposer le seul catalogage informatique qui sera naturellement l'acte fondateur, issu du catalogue papier de Denis Herlin, mais de reproduire numériquement les documents et notamment les manuscrits. Cette idée originale demande des compétences

spécifiques pour la manipulation des ouvrages et des outils de très haute technicité pour lesquels des partenariats devront être mis en place.

Afin de présenter une image dynamique de cette collection, les documents musicaux numérisés devront être accompagnés de textes de présentation sans terminologie complexe, d'informations concises sur l'intérêt du document, et augmentés d'autres partitions éclairant l'ouvrage référent... autant de projets à développer pour mettre du relief et proposer une contextualisation informative de cette bibliothèque. Il s'agit là de donner une nouvelle dimension à cette collection, celle de collection interactive.

- **Attirer à Royaumont par des conditions d'accès simplifiées**

La mise en ligne de la collection est à concevoir non comme un pis-aller proposé à ceux qui n'auraient pas la possibilité de venir à Royaumont, mais bien plutôt comme un préalable, une invitation à vivre la rencontre sur le site de la Fondation. L'idée est bien d'inciter le lecteur à venir consulter les originaux à Royaumont, lieu de rencontres, d'échanges mais qui peut se révéler aussi lieu d'étude. Certes, les modalités d'accès seront à définir, car il est envisageable de limiter l'accès informatique (avec option de paiement), tout comme il est possible de ne pas mettre l'intégralité des documents à disposition mais une partie significative des ouvrages. Mais les critères de sélection seront beaucoup plus souples et les procédures beaucoup plus légères afin d'ouvrir l'accès à la collection à un public exceptionnellement large : il s'agit en particulier de permettre de voir le jour à des projets pour lesquels la consultation de ce type d'ouvrages est essentielle mais pas toujours possible. Ainsi, des groupes de travail pourront se constituer et, dans cette perspective, il serait intéressant de mettre en place un système de bourses à destination d'étudiants, ou de jeunes chercheurs, venant travailler à Royaumont sur des sujets touchant la collection. Un comité de lecture étudiera les demandes qui devront être argumentées et recommandées.

Un rayonnement démultiplié

Élargir le cercle des partenaires et accueillir des initiatives extérieures

L'acquisition de ce fonds va sensiblement augmenter l'attractivité de la Fondation Royaumont comme institution au service de la musique. Cette collection est en effet un outil fabuleux pour initier des projets de recherches liées à ses spécificités et susciter de nouvelles collaborations, tant avec les laboratoires du CNRS qu'avec les structures musicologiques internationales. Ainsi, le Centre de Musique Baroque de Versailles a déjà formulé son intérêt pour les airs de cour contenus dans ce fonds, notamment dans les *Anonymes et recueils collectifs*, et leur intégration dans la banque de données PHILIDOR.

Le fonds constitue également une richesse considérable pour des chefs d'orchestre, des ensembles ou des institutions (maisons d'opéra, festivals, etc.) qui peuvent y trouver une matière intéressante pour le montage de leurs propres projets.

Développer de nouveaux projets plus ambitieux

Il va sans dire que les œuvres musicales de cette collection François Lang nourriront d'abord la programmation propre de Royaumont. En effet la Fondation explore un grand nombre de répertoires qui trouvent des illustrations intéressantes et originales dans la variété des manuscrits et imprimés que rassemble la collection. Avec cette acquisition, la Fondation pourra approfondir ce travail mais également aborder d'autres répertoires que ceux auxquels elle se consacre jusqu'à présent.

• Créer un département dédié à la littérature pour claviers



La présence d'une grande quantité d'œuvres dédiées aux claviers, par exemple, avec notamment beaucoup de musique de chambre autour du piano, laisse entrevoir la création d'un nouveau département dédié à cette littérature. François Lang était un pianiste aux goûts sûrs et ses choix concernant les œuvres pour claviers offrent des raretés incroyables qui donnent à ce fonds une couleur spécifique. Si la littérature de clavecin est connue, celle du piano n'est pas encore

familière du public. Ce répertoire pourra pourtant être mis en valeur dans le cadre d'ateliers de lecture, dirigés par un musicien, dont l'aboutissement sera assez semblable à la formule des « fenêtres sur cour[s] » dans l'échange intimiste avec le public formé en petit comité. Royaumont pourra alors s'associer en tant que lieu de *performance practice* autour du piano auprès des structures de recherches sur la facture instrumentale de cet instrument comme le Musée de la musique ou l'Institut de Recherche sur le Patrimoine Musical Français dirigé par Florence Gétreau (CNRS).

La présence de l'orgue Cavallé-Coll, dont la restauration s'achèvera en juin 2007 et l'inauguration aura lieu le 20 octobre 2007, représente une opportunité supplémentaire de développer le travail sur la littérature pour clavier. Cet orgue sera également un partenaire de choix pour imaginer une ligne musicale autour des transcriptions, comme c'était l'usage au XIXe siècle, pratique courante dont témoigne d'ailleurs largement le fonds.



• Faire redécouvrir la musique du début du XIXe siècle



Si la Fondation Royaumont a toujours privilégié les répertoires oubliés, notamment les œuvres du Moyen-âge, les œuvres vocales des XVIIe et XVIIIe siècles, elle aura maintenant la possibilité de [faire] redécouvrir un pan entier de la littérature musicale du début XIXe siècle, totalement méconnu, comme les trois Grands Trios op. 3 d'Onslow, le Nouveau Concerto arabe de Rasetti, le superbe trio de Momigny (introuvable dans toutes les bibliothèques de la région parisienne, *unicum* ?) les Grandes Sonates de Paer... et tant d'œuvres avec hautbois, violoncelle, cors. Aujourd'hui, la musique française a trouvé un large public concernant les musiques ancienne et baroque, avec des centres d'études référents, mais aucune initiative n'a été entreprise concernant le tournant du XIXe et la diffusion du répertoire autour de 1800. Avec les possibilités acoustiques offertes par les espaces de l'Abbaye de Royaumont, idéales pour les effectifs des œuvres de musique de chambre, la Fondation semble toute désignée pour valoriser ce répertoire.

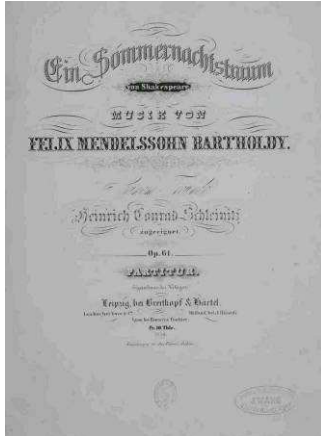
• Monter des projets scéniques ambitieux

Une autre composante de taille est à valoriser dans cette bibliothèque car les spécialistes indiquent qu'elle est la deuxième de France à posséder une collection d'opéras français des XVIIe et XVIIIe siècles.

« L'Unité scénique » est un département de la Fondation Royaumont qui, par sa structure légère et souple, est le cadre idéal pour la mise en œuvre d'un projet ambitieux autour d'un ballet ou d'une tragédie lyrique... Elle permet de donner aux artistes le temps nécessaire et incompressible de la conception globale du spectacle et notamment du travail sur les sources, avec une résidence nécessaire et propice à la réflexion.



L'activité complémentaire de l'Unité scénique s'articule autour de la diffusion du spectacle par des concerts et représentations hors-les-murs dans le monde entier. Dans ce cadre et s'agissant des opéras français des XVIIe et XVIIIe siècles, il serait tout à fait pertinent de mettre en place une collaboration avec le Centre de Musique Baroque de Versailles pour la production commune d'un ouvrage de type *Avant-Scène Opéra* sur chaque opéra monté et qui rende compte de la complexité des sources mais aussi remette l'ouvrage en perspective dans le contexte de l'époque... Outre cette valorisation par l'édition d'un livre pour le grand public, il est aisément permis de penser qu'un enregistrement discographique et/ou multimédia verra le jour, auquel la bibliothèque musicale François-Lang sera inévitablement associée.



Toucher le grand public

Les programmes de concert inspirés par la collection musicale seront présentés à Royaumont dans le cadre de sa Saison musicale, mais également en tournée hors-les-murs. Pour donner au public des clés de compréhension supplémentaires et sensibiliser davantage les visiteurs au projet culturel de la Fondation, des expositions thématiques, conçues en lien avec la programmation proposée et ouvertes à l'ensemble des visiteurs et spectateurs de la Saison musicale, seront organisées dans une salle donnant sur le cloître (salle Teilhard de Chardin), par exemple sur l'histoire de l'imprimerie musicale, sur Claude Debussy, ...

La Fondation cherche à diversifier les modes d'accès aux ouvrages de la collection. Par le biais des interprètes, des publications, des enregistrements discographiques, des retransmissions radiophoniques et de toutes les manifestations construites sur sa richesse, la collection musicale acquerra une excellente visibilité et une grande notoriété auprès d'un public amateur ou profane, qui n'a généralement jamais accès à ce type de fonds.

L'acquisition de ce fonds donnera lieu à de grandes journées inaugurales : organisées sur trois jours, elles s'articuleront autour de nombreux concerts, d'une exposition temporaire et d'un colloque ouvert au public, dont l'intitulé pourrait être « *Les collections musicales privées en Europe, hier et aujourd'hui* ». La publication à cette occasion d'un livre d'art à destination du grand public (sur l'imprimerie musicale par exemple) est à l'étude.

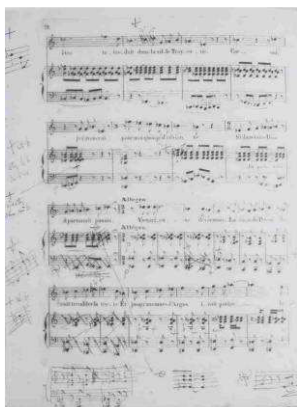


Annexes

Quelques-unes des plus belles pièces de la collection



Debussy, *Jeux*, partition annotée



Berlioz, *Les Troyens*,



Liszt, *III. Étude*, manuscrit

. Debussy

- Fantaisie pour piano et orchestre*, corrections autographes
- 1^{er} Quatuor pour 2 violons, alto et violoncelle*, corrections autographes
- Prélude à l'après-midi d'un faune*, corrections autographes
- Pelléas et Mélisande*, corrections autographes
- Nocturnes*, corrections autographes
- Cinq poèmes de Charles Baudelaire*, signature manuscrite de Debussy
- La mer*, corrections autographes
- Proses lyriques*, corrections autographes
- Trois ballades de Villon*, corrections autographes
- Ibéria*, corrections autographes
- Images*, corrections autographes
- Jeux*, corrections autographes
- Ariettes*, manuscrit
- Fête galante*, manuscrit
- Études*, esquisses
- Correspondance

. Fauré

- La bonne chanson*, manuscrit
- La bonne chanson*, imprimé, dédicace autographe à Isabel Lang
- 20 mélodies*, dédicace autographe à François Lang
- Deux pièces pour piano*, manuscrit

. Berlioz

- Correspondance
- Les Troyens*, esquisses
- Les Troyens*, corrections autographes
- Béatrice et Bénédicte*, Ouverture, esquisse
- Benvenuto Cellini*, dédicace autographe (extraits)
- Symphonie fantastique*, annotation autographe (extraits)

. Liszt

- Aida*, transcription pour piano, manuscrit
- Trois études de concert*, manuscrit
- Lettres (dont une à Mendelssohn)

. Mendelssohn

- Lied, Un poco agitato, ma Andante*, manuscrit
- Andante con moto*, manuscrit

. Schumann

- Robert : *Canon pour chœur d'hommes sans accompagnement*, manuscrit
- Clara : *Troisième fugue en ré m, Thema*, manuscrit

. Autres

- Schubert : *Nach einem Gewitter*, Lied pour voix et piano, manuscrit
- Weber : *Grande polonaise*, manuscrit
- Stravinsky : *Trois histoires pour enfants*, manuscrit dédié
- Chausson : *Apaisement*, manuscrit
- Gounod : *Air de Guédrion* et *Envoi de fleurs* pour voix et piano, manuscrits



Mendelssohn, *Lied*, manuscrit